

par le préfet et le maire de la division du nord. Eynard, conseiller-administrateur, voulut y réunir toutes les machines, les métiers, les productions de nos manufactures, et composer un véritable arsenal industriel. L'impulsion étant donnée par le gouvernement, en 1808, la société dite des *Amis du Commerce et des Arts* se forma dans notre ville ; elle avait pour mission de favoriser et de répandre toutes les découvertes, les procédés importants, et d'exciter l'émulation sur tous les sujets d'utilité publique qui se rapportaient aux arts et à l'industrie. Dès sa formation, Eynard fut nommé vice-président de cette assemblée d'hommes bien intentionnés ; il imprima à ses travaux une heureuse impulsion. Sur sa demande, la société enrichit de dons précieux les collections commençantes de la ville.

Lorsqu'en 1812, le comité d'administration du palais Saint-Pierre, composé de douze membres, fut dissous par un arrêté du maire Sain-Rousset de Vauxonne, cette commission fut remplacée par un inspecteur antiquaire, qui détourna en quelque sorte l'établissement de sa destination primitive. Les beaux-arts chassèrent les sciences et arts utiles : les métiers, les ustensiles de fabrique, les machines réunies dans le conservatoire, furent remplacés par les tableaux, les vases antiques, les objets de simple curiosité. Eynard cria à la profanation, au vandalisme, lorsque le nouveau directeur provoqua la mise à l'encan des machines anciennes et nouvelles qui marquaient tous les degrés par lesquels avait passé l'industrie de notre ville. C'est alors que pour une somme de *seize cents francs* environ furent vendus les modèles ou les originaux des métiers de Garon, Falcon, Revel, Rivet, Philippe Lassale : celui de ce dernier était unique dans son genre par la multitude de ses accessoires. Eynard contesta à la ville le droit de se défaire des objets donnés par des particuliers ou des associations. La vigoureuse opposition qu'il fit en cette circonstance à M. Artaud est honorable pour sa mémoire ; il la poursuivit long-temps. En 1819, il fit imprimer chez Roger un *Projet de Pétition à monsieur le Maire de la ville de Lyon pour le rétablissement d'un conseil d'administration au conservatoire des arts*, dans lequel se trouvent détaillés tous les faits que je viens de relater. Deux ans après, Eynard obtint une sorte de réparation des dommages publics qu'il avait signalés, des modèles en miniature remplacèrent les premiers métiers vendus ; ils font à présent partie de la riche collection de la Martinière.

Lorsque, de nos jours, les artistes se sont plaint de l'envahissement du palais Saint-Pierre par les sciences, sans doute ils avaient oublié sa destination première de renfermer aussi les collections scientifiques ; pendant long-temps, il est vrai, seuls ils ont été favorisés par l'administration locale, qui avait détruit tout enseignement scientifique, pour ne laisser subsister qu'une école